

Date de publication en ligne : 23 décembre 2022

## **EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION** DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 22 00180 du

2 1 DEC. 3022

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Monsieur FERVIL JEAN ERICK

Domicilié (e)

29 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation :

Modification du portail sur rue

Sur un terrain sis

29 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

Cadastré

AE381

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

2 1 DEC. 2022 Le Maire Philippe GAUDIN

## **PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, Nous soussigné, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° DP 94078 22 00180 du

a été affichée en

conformément aux textes en vigueur. Mairie du

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,